



Diplôme d'Université Droit pénitentiaire

Donner aux praticiens du droit, aux intervenants en milieu fermé et aux partenaires institutionnels de l'administration pénitentiaire des connaissances spécialisées en droit d'exécution des peines et dans l'accompagnement des personnes incarcérées.



Rythme

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Partiellement à distance

Renseignements

Gestionnaire de la formation
Alice Bayard

05 61 12 86 58
alice.bayard@ut-capitole.fr

Gestionnaire pédagogique -
Maître de conférences
Julia Schmitz

Publics

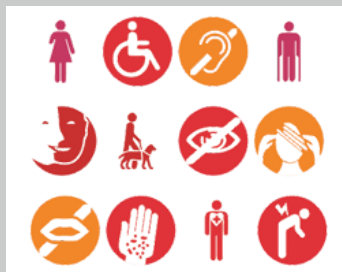
Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

Accessible en reprise d'études

Oui

Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Infos générales

Durée de la formation

8 mois

Lieu(x) de la formation

Toulouse (campus UT Capitole)

Accessible en

- Formation continue
- Reprise d'étude



/ Présentation

Enjeux

La formation a pour objectif de donner aux praticiens du droit, aux intervenants en milieu fermé et aux partenaires institutionnels de l'administration pénitentiaire des **connaissances spécialisées en droit d'exécution des peines et dans l'accompagnement des personnes incarcérées** tout en permettant aux professionnels de l'administration pénitentiaire de bénéficier d'un **enseignement juridique actualisé au titre de la formation continue**.

Elle vise également à délivrer aux personnes se destinant aux **concours pénitentiaires** une connaissance d'ensemble des institutions pénitentiaires, du contentieux pénitentiaire et des droits fondamentaux de la personne détenue. De ce point de vue, elle permet également aux étudiants d'approfondir les thématiques pénitentiaires en vue d'une orientation professionnelle vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire.

Spécificités

Avec le soutien de l'ENAP (École Nationale d'Administration Pénitentiaire), de la DISP (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires) de Toulouse et de l'EDASOP (École des Avocats Sud-Ouest Pyrénées)



Lieux

Toulouse (campus UT Capitole)

Responsable(s) de la formation

- MME JULIA SCHMITZ (Maître de conférences)

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

Public ciblé

- **Professionnels** intervenants dans le domaine de l'administration pénitentiaire et titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 6 (bac +3) et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans ou bénéficiant d'une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels.
- **Étudiants** diplômés d'une Licence de Droit désireux de s'orienter vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire.

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Conditions préalables à la candidature :

Professionnels intervenants dans le domaine de l'administration pénitentiaire ou les métiers du droit et titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 6 (bac +3) et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans ou bénéficiant d'une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels.

Etudiants diplômés d'une Licence de Droit désireux de s'orienter vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire.

Sélection des candidats :

Sélection sur dossier de candidature (prise en compte de la motivation)

Entretien à la demande de la commission de sélection.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 30

Renseignements candidature :

- par courriel : alice.bayard@ut-capitole.fr
- auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Alice Bayard](#) - Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1er étage- bureau MQ108.

Tarif pour l'année universitaire 2024/2025 :

3200 euros auxquels s'ajoutent les droits d'inscription universitaire en vigueur.

Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles. Tarif : nous consulter.

/ Programme

Organisation :

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **8 mois à compter du mois de novembre**.

Volume horaire : 133 heures dont 6 heures d'examens.

- Les enseignements en présentiel (99,5 heures) auront lieu à Toulouse, à raison de 2 ou 3 jours de regroupement par mois à l'Université Toulouse Capitole, Campus de Toulouse.
- Les enseignements à distance (27,5) heures sont accessibles via la plateforme de cours de l'EEDU

Contenu de la formation

Volume horaire global : 127 heures, auxquelles s'ajoutent 6 heures d'examens soit 133 heures au total

- **Module 1** : Introduction au droit pénitentiaire (48h)
- **Module 2** : Les droits fondamentaux de la personne détenue (28h)
- **Module 3** : Le régime pénitentiaire (30h)
- **Module 4** : Le contentieux pénitentiaire (21h)

Équipe pédagogique

Composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels ([cf. plaquette formation](#))

Modalités

Partiellement à distance

Méthodes et moyens pédagogiques :

●

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

●

Cours à distance : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

- Une visite du Castelet de Toulouse et un séminaire en immersion accompagné d'une visite en établissement pénitentiaire.

Évaluation

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

L'ensemble des enseignements est évalué par un grand oral transverse avec possibilité de mise en situation faisant l'objet d'une note globale sur 20.

Il n'y a pas de session de rattrapage. Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire.

/ Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Définir et/ou superviser la politique d'affectation des personnes détenues au sein des établissements pénitentiaires pour assurer l'exécution des décisions pénales.
- Définir et/ou superviser la politique sécurité et de gestion de la détention afin d'assurer la sécurité et la sûreté des personnes détenues et du personnel pénitentiaire.
- Mettre en place des actions de partenariats, une politique de travail, formation, d'activités, pour assurer le principe d'individualisation de la peine tout visant la réinsertion des personnes détenues.
- Réaliser le suivi individuel des personnes dans leur parcours éducatif ou d'insertion pour contribuer à l'exécution individuelle de la décision de justice.
- Définir et animer la politique de prise en charge des personnes placées sous main de justice pour favoriser le développement des politiques publiques d'insertion et de prévention de la récidive en tenant compte des profils des personnes, de leur statut et des moyens mis à disposition.
- Réaliser un accompagnement juridique de la personne détenue dans son parcours pénal et pénitentiaire afin d'assurer la garantie de son droit au recours effectif.
- Aider les personnes détenues à entreprendre des recours juridictionnels afin de suivre leur parcours pénal dans le cadre pré-sententiel et post-sententiel.
- Mener des actions juridictionnelles pour le compte de personnes détenues pour assurer le respect de son droit à la dignité, à la vie privée et familiale et à la santé.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit public;Droit et Juridique;Droit privé

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Présentation non contractuelle